

ment romain (probablement un temple et non pas un bastion comme l'indique cet antiquaire), que nous transcrivons textuellement :

« Les démolitions qui, naguère (1827), ont eu lieu dans le clos de l'Oratoire, à l'effet d'agrandir le chœur de l'église de Saint-Polycarpe, ont mis à découvert des ruines et des terrains bien intéressants pour l'archéologue et le géologue. Outre les restes d'une muraille de remparts des bas temps, allant dans la direction du Rhône à la Saône, on reconnaissait au-dessous une substruction véritablement antique, mêlée de pierres de roches et de ceintures de briques. D'autre part un pavé grossier, à la romaine, se laissait apercevoir sous cette même muraille des bas temps, qui avait douze pieds d'épaisseur. Il paraît, par un massif de fortification quadrangulaire, qu'il y avait là un bastion pour défendre la Ville. » (Voyez Paradin, p. 161 et suiv.)

« La base de ce bastion, qui a trente pieds de large et à peu près autant de long, offre, de deux en deux pieds, des assises de moellons de roche parfaitement aplaniés, sur lesquelles on a mis une couche de ciment jaunâtre de deux pouces d'épaisseur; on remarquait, à l'extérieur de cette muraille et à différentes hauteurs, des trous faits comme ceux des mines, et dans un angle en contre-bas, nous avons observé une ouverture sur laquelle un entrepreneur maçon qui l'a visitée nous a donné quelques détails. « Je suis entré couché par ce trou, a-t-il dit; à une certaine profondeur j'ai pu marcher debout, là, j'ai rencontré un conduit se divisant en cinq branches, les unes en descendant, les autres en montant, etc. » Mais bientôt, comme on va tout démolir, nous pourrons peut-